NORD EQUIPEMENT TRAVAILLE POUR VOUS	**Nord Equipement** Adresse : Lot. 87 Zone industrielle de Vavouto 98833 Représentée par : Adrien BOURZEIX - Directeur

S.O.P.A.Q

Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance Qualité

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
REÇU le 02 OCT. 2024
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE NORD

CERTIFIE EXÉCUTOIRE
CONFORMÉMENT A
L'ARTICLE 204
DE LA LOI 99-209

RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE DE WIDADI ROUTE PROVINCIALE N°3 DANS LA COMMUNE DE KOUAOUA LOT 2

N° de chantier : AO-37

Maître d'Ouvrage	Maître d'Œuvre
PROVINCE NORD DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	

AB

Mise à jour

(ce document est conservé pendant 10 ans par l'entrepreneur à compter de la date de réception de l'ouvrage, ou plus dans le cas de dispositions spécifiques du marché)

INDICE	DATE	ETABLI PAR :	Modifications/Commentaires
0	15/12/2023	JDT	Création PHASE AO

SOMMAIRE

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX DU CHANTIER 3
   1.1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE 3
   1.2. REPRESENTANTS DE L'ENTREPRISE 3
   1.3. ADRESSE DU CHANTIER 3
   1.4. TRAVAUX A EXECUTER PAR L'ENTREPRISE 3
   1.5. CALENDRIER PROVISOIRE D'EXECUTION DES TRAVAUX 4
2. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE 5
3. DOCUMENTS DE REFERENCE 6
   3.1. DOCUMENTS GENERAUX 6
   3.2. DOCUMENTS PARTICULIERS 6
4. GESTION DU PAQ ET DES DOCUMENTS 6
5. ORGANISATION 7
   5.1. ORGANISATION FONCTIONNELLE 7
   5.2. ORGANISATION DES TRAVAUX 7
6. RESSOURCES 7
   6.1. RESSOURCES MATERIEL 7
   6.2. LISTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS SOUMISES A AGREMENT 7
7. IDENTIFICATION TRAÇABILITE 8
8. REALISATION DES TRAVAUX 8
   8.1. PREPARATION DE CHANTIER 8
   8.2. EXECUTION DES TRAVAUX 8
   8.3. LIVRAISON DES OUVRAGES 9
9. PHASAGE ET PLAN DE CONTROLE 9
   9.1. LISTE DES PHASES 9
   9.2. PLAN DE CONTROLE PREVISIONNEL 1
   9.3. PROCEDURES ET METHODOLOGIE DE TRAVAUX 1

AB

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX DU CHANTIER

1.1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Nord Equipement
Lot. 87 Zone industrielle de Vavouto 98833

Tel. : +687 24 28 20
Fax. : +687 24 28 24

1.2. REPRESENTANTS DE L'ENTREPRISE

Direction des travaux :	Adrien BOURZEIX	tél : +687 24 28 21
Directeur d'agence :	Sylvain MERCIER	tél : +687 85.36.30
Responsable chantier :	Arnaud GUNKEL	tél : +687 78 94 02

1.3. ADRESSE DU CHANTIER

Site : Commune de Canala

1.4. TRAVAUX A EXECUTER PAR L'ENTREPRISE

1. Travaux de chaussées :

- Accotement C1B4
- Corp de chaussée en GNT 0/31.5

2. Réalisation d'un enduit Bicouche

3. Travaux de signalisation verticale et horizontale

4. Fourniture et pose de glissière

AB

1.5. CALENDRIER PROVISOIRE D'EXECUTION DES TRAVAUX

Désignation	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
Préparation												
Couche de base en GNT					3J							
Rechargement sur accotement												
ESU bicouche yc balayage								1J			1J	
Equipement												
SH-SV												
Repli												

AB

2. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Je soussigné, Adrien BOURZEIX agissant en qualité de mandataire du marché pour le compte de JEAN LEFEBVRE PACIFIQUE, m'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'exécution du marché, dans le respect des exigences contractuelles et du Système de management de la Qualité de l'entreprise.

NORD EQUIPEMENTS
BP 27 844 - 98863 Nouméa Cedex
Ridet : 035 618.003
Le mandataire du marché

Adrien BOURZEIX

AB

3. DOCUMENTS DE REFERENCE

3.1. DOCUMENTS GENERAUX

- CCAG
- CCTG
- Code et texte non codifié du travail
- CDC
- Les normes et textes techniques applicables en Nouvelle Calédonie
- Le code de la route en Nouvelle Calédonie
- Le code de l'environnement de la Province NORD

3.2. DOCUMENTS PARTICULIERS

- AE
- CCAP
- CCTP
- BPU
- DE
- Pièces graphiques

4. GESTION DU PAQ ET DES DOCUMENTS

Chaque document est référencé (code et nom du chantier), paginé, et daté.

Chaque intervenant assure la gestion de l'ensemble des documents qu'il émet, au moyen d'une liste suffisamment renseignée qu'il tient à jour et diffuse régulièrement.

Les documents périmés sont détruits ou annulés visiblement pour éviter toute utilisation non intentionnelle. Ils sont immédiatement remplacés par les révisions correspondantes.

AB

5. ORGANISATION

5.1. ORGANISATION FONCTIONNELLE

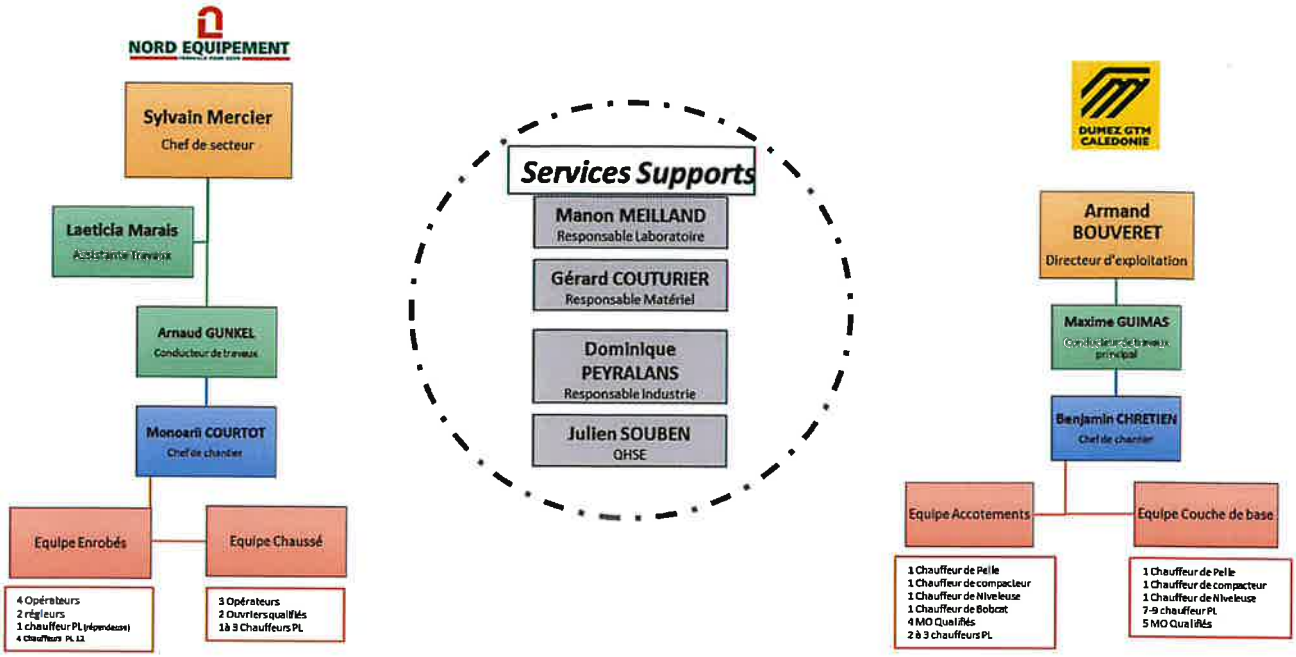

5.2. ORGANISATION DES TRAVAUX

La Direction des travaux est l'interlocuteur principal du client.

Pour chaque nature de travaux un représentant unique est en relation avec la Direction des Travaux.

Des réunions de coordination sont organisées à l'initiative de la direction du chantier.

6. RESSOURCES

6.1. RESSOURCES MATERIEL

Les différents matériels utilisés sont listés dans les fiches de phases ainsi que dans le mémoire technique.

Le matériel est conforme à la réglementation en vigueur, le personnel est formé et habilité à la conduite de ce type d'engin.

Chaque engin est approvisionné en fonction des nécessités du chantier, il est réceptionné par le chef de chantier.

Le conducteur est accueilli par le chef de chantier, les consignes spécifiques lui sont communiquées.

6.2. LISTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS SOUMISES A AGREMENT

Les fournisseurs et sous-traitant listés ci-dessous sont soumis à l'agrément du maître d'œuvre avant toute intervention.

Fournisseur ou sous-traitant	Activité ou produit
JLP	R69
AUDEMARD CREEK AYMES	GRANULATS ROUTIER
AUDEMARD CREEK AYMES	GNT

AB

7. IDENTIFICATION TRAÇABILITE

La traçabilité de la réalisation se fait par l'affectation d'un numéro spécifique que l'on retrouve sur toutes les pièces (bon de livraison, rapport chantier, journal de chantier, bon de décharge, bon de travail ...), conservation soit dans le dossier de travaux, soit dans un autre service (compta.) selon les procédures spécifiques de gestion des enregistrements.

8. REALISATION DES TRAVAUX

La réalisation des travaux se décompose en trois processus :

8.1. PREPARATION DE CHANTIER

Etude de l'opération, planification du chantier, choix des moyens (validé en réunion hebdomadaire), visite du site, lecture des pièces écrites (CCTP, AE, CCAP, PGC,...)

Validation avec le client du planning, et éventuellement des moyens et matériaux (fiche d'approbation de matériaux)...Compte rendu de réunion de chantier.

Constitution d'un dossier travaux et d'un dossier chantier, transmission des informations au chef de chantier.

8.1.1. Organisation des contrôles

Le plan de contrôle (annexé au PAQ) résulte de l'application du CCTP, documents technique (fascicules, normes et DTU) et des dispositions du SMQ. Il intègre les éléments fournis par la Maîtrise d'Oeuvre ainsi que les contrôles à effectuer par l'entreprise sur ses propres prestations et celles de ses sous-traitants. Ils sont repris dans le « Plan de contrôles » pour chaque Phase de Travaux.

Les contrôles qui présentent une incidence sur l'avancement du chantier sont positionnés par l'entreprise sur le planning d'exécution.

Les planches d'essais sont réalisées et prises en compte dans le plan de contrôle.

8.2. EXECUTION DES TRAVAUX

8.2.1. Accueil du personnel

Passation des consignes QSE auprès du personnel par le chef de chantier, vérification des habilitations et compétences par celui-ci.

8.2.2. Réception des matériaux

Des dispositions de vérification et de contrôles sont définies, la personne réceptionnant les produits est en possession de la commande et/ou des points à contrôler.

Vérification du bon de commande, du Bon de livraison et des points du CCTP, ou selon le plan de contrôle du PAQ.

Conduite à tenir dans le cas de non-conformité : isolement du produit, repérage de la zone, ou renvoi,.... Dans tous les cas, le bon de livraison est annoté, une fiche d'écart est établie, le problème est traité par le responsable travaux.

8.2.3. Traitement des non-conformités

Les non-conformités sont identifiées au regard du respect des exigences spécifiées par les pièces du marché et du « Plan de contrôles ». Elles sont traitées dès détection par le Conducteur de travaux et la solution est soumise à acceptation du Maître d'œuvre.

8.2.4. Modifications des dispositions contractuelles

Pendant l'exécution du chantier, les évènements ou modifications apportées par l'une ou l'autre des parties au contrat initial, ayant un impact sur le projet, donnent lieu à enregistrements dans un compte rendu de chantier ou un avenant en cas de modifications ayant un impact sur les dispositions de l'acte d'engagement.

8.2.5. Mise à jour de la planification des travaux

Le planning, les plans de phasage des travaux et les contrôles associés sont périodiquement suivis et actualisés au cours des réunions de chantier. AB

8.3. LIVRAISON DES OUVRAGES

8.3.1. Préparation de la livraison

Les dispositions relatives à la préparation interne de la réception sont mises en œuvre en application des documents du système de management de la qualité.

8.3.2. Documentation à remettre

Un exemplaire du dossier des ouvrages exécutés comportant les documents définis dans le marché est remis à la Maîtrise d'Oeuvre lors de la réception des travaux.

9. PHASAGE ET PLAN DE CONTROLE

Les contrôles sont listés par phases de travaux, ils tiennent compte des risques identifiés lors de l'analyse du chantier.

9.1. LISTE DES PHASES

PHASES
Couche de base en GNT
Rechargement sur accotement
Revêtement en enduit superficiel
Signalisation Verticale et horizontale
Fourniture et pose des équipements

AB

9.2. PLAN DE CONTROLE PREVISIONNEL

Tâche	Contrôle	Fréquence	Objectifs	Contrôles réalisés par	Type
Plateforme PF	Portance Altimétrie	1 pt / 500m2 2 points / profil	80 MPA Z +/-3cm	LOT 2	PA
Couche de base GNT	Compacité Épaisseur	20 unités / profil	95% >=95% OPM +/- 1.5 cm	Labo JLP CC	PA
ESU	Dosage granulat Dosage R69	1/semaine	+/- 5% R69 +/-10% Granulats	CC	PC

PA : Point d'arrêt - PC : Point de contrôle – CC : Chef de chantier

9.3. PROCEDURES ET METHODOLOGIE DE TRAVAUX

L'ensemble des procédures et méthodologies de travaux se situent dans le mémoire technique, vous retrouverez les procédures suivantes :

- **COUCHE DE BASE EN GNT (page 17)**
- **RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS (page 18)**
- **REALISATION DES ENDUITS SUPERFICIELS (page 19)**

Rendements :

Couche de base	500 To / J
Rechargement sur accotements	100 m3 / j
Enduit superficiel	5 To / J en R69

AB